

Catalogue ENSV

Dates / Code EPICEA

voir site ENSV

<http://www.ensv.fr/formations/format ion-continue>

Durée : 2,5 jours (4h à distance, 2 jours en présentiel)

Lieu : Ecole nationale des services vétérinaires (ENSV) – Marcy l'Etoile

Public :

Agents publics éligibles à au moins un des trois concours et examen d'accès au corps des ISPV.

Organismes pressentis pour intervenir :

- ENSV,
- ISPV en poste,
- CGAAER.

Responsable pédagogique :

Geneviève CASCHETTA, ENSV-FVI

Inscriptions :

ENSV-FVI

1, avenue Bourgelat

FR-69280 MARCY L'ETOILE

formco@vetagro-sup.fr

télécopie +33 (0)4-78-87-25-48

Prix d'inscription : 800 €

Les agents effectuant des missions pour le compte du ministère chargé de l'agriculture bénéficient de la gratuité pour cette formation.

Commanditaire : ministère chargé de l'agriculture.

www.ensv.fr

Préparation aux concours et examen d'Inspecteur de Santé Publique Vétérinaire (ISPV)

Contexte :

Pour permettre l'accès au corps des Inspecteurs de Santé Publique Vétérinaire (ISPV), le ministère chargé de l'agriculture ouvre chaque année un concours interne, un concours réservé et un examen professionnel.

L'article 1 3° du décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat et l'article 6 du décret n°2007-1942 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle des agents non titulaires de l'Etat et de ses établissements publics disposent que les agents publics de l'Etat et de ses établissements publics bénéficient des actions de formation en vue de la préparation aux concours.

C'est en ce sens que l'ENSV organise une formation de **préparation à l'épreuve écrite** des concours réservés et internes ainsi que de l'examen professionnel pour l'accès au corps des Inspecteurs de Santé Publique Vétérinaire. Elle se déroule en 2 modules : le premier consistant en un devoir à distance dans les conditions du concours, le deuxième en présentiel décliné en 2 sessions (à Lyon et à Rennes).

Objectif général :

Préparer les agents éligibles à l'épreuve écrite des concours et examen pour l'accès au corps des ISPV.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le déroulé des concours et examen professionnel, leurs programmes et leurs épreuves ;
- Identifier les attentes du jury ;
- Connaître la méthodologie de la rédaction d'une note, d'un rapport ou d'une correspondance ;
- Connaître le cursus de formation initiale des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;
- Connaître les métiers et le positionnement des inspecteurs de la santé publique vétérinaire.

Contenu :

- Présentation du programme et des attendus du concours ;
- Présentation du corps des ISPV ;
- Méthodologie de la rédaction d'une note, rapport ou correspondance ;
- Exercices pratiques (rédactions de notes).

Méthodes pédagogiques : exposés, exercices pratiques (rédaction de 2 devoirs), échanges.